Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/11/2024 - 18762 - 2015 B 01593 - 812 671 493 - ABATTOIR AC

Audit, conseil et expertise comptable

COMPTES ANNUELS
30/06/2023

SARL ABATTOIR AC

1 quai Charles Altorffer
67000 STRASBOURG

Certifié Conforme par le gérant

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 600	1 600		
	Fonds commercial (1)	413 910		413 910	413 910
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	174 450	129 748	44 703	43 962
	Autres immobilisations corporelles	754 593	330 502	424 091	406 511
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 240		6 240	6 240
	TOTAL (II)	**1 350 794**	**461 850**	**888 943**	**870 623**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	24 064		24 064	24 389
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	49 348		49 348	19 729
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	18 750		18 750	27 541
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	666 413		666 413	856 761
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	385		385	1 490
	TOTAL (III)	**758 959**		**758 959**	**929 911**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 109 753**	**461 850**	**1 647 903**	**1 800 533**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 6 240 — 6 240

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	30 000	30 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	683 084	456 641
	Résultat de l'exercice	**170 584**	**226 444**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**886 669**	**716 084**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	502 802	718 184
	Emprunts et dettes financières divers (3)	566	54 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 463	79 163
	Dettes fiscales et sociales	135 403	232 172
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**761 234**	**1 084 449**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 647 903**	**1 800 533**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	170 584,09	226 443,77
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	437 852	483 365
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 128	1 183
(3)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 30/06/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **30/06/2023** dont le total est de **1 647 903** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **170 584** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/07/2022** au **30/06/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

1.2 Evènements post-clôture

Absence d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au **30/06/2023** ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais accessoires comprennent tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2.2 Amortissement et dépréciation de l'actif

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :
Méthodes : L : Linéaire / D : Dégressif

Postes	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Brevets	Linéaire	N/A
AAI Constructions	Linéaire	N/A
Matériels & outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Inst. Agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier & bureaux	Linéaire	3 à 10 ans

2.3 Stocks et en cours

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2.4 Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Après un examen individuel elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.5 Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

2.7 Produits et charges exceptionnels:

Sont comptabilisés en produits et charges exceptionnels tout élément non lié à l'activité courante de la Société caractérisé par un caractère inhabituel eu égard à l'activité de la Société ou au volume d'affaires traitées.

3. Autres informations

3.1 Changement de méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30/06/2023.

3.2 Evènements post-clôture

Nous n'avons pas connaissance d'évènements significatifs intervenus après la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	415 510					415 510
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**415 510**					**415 510**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	157 833		16 617			174 450
Instal., agencement, aménagement divers	608 672		32 300			640 972
Matériel de transport	23 000		54 340		23 000	54 340
Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 856		16 425			59 280
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**832 361**		**119 683**		**23 000**	**929 044**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 240					6 240
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 240**					**6 240**
TOTAL	**1 254 111**		**119 683**		**23 000**	**1 350 794**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 600			1 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 600**			**1 600**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	113 871	15 877		129 748
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	213 553	73 711		287 265
	Matériel de transport	23 000	6 789	23 000	6 789
	Matériel de bureau, mobilier	31 464	4 985		36 449
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**381 888**	**101 362**	**23 000**	**460 250**
	TOTAL	**383 488**	**101 362**	**23 000**	**461 850**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 240	6 240	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 582	5 582	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 278	3 278	
Taxes sur la valeur ajoutée	7 498	7 498	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 392	2 392	
Charges constatées d'avances	385	385	
TOTAL DES CREANCES	**25 375**	**25 375**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 128	1 128		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	501 674	178 292	323 382	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	122 463	122 463		
Personnel et comptes rattachés	88 201	88 201		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 721	23 721		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	15 844	15 844		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 637	7 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	566	566		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**761 234**	**437 852**	**323 382**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	245 311			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	566			

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2023
Total des Charges à payer		**87 604**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**1 665**
INTERETS C.N.E	*327*	
ASSURANCES C.N.E	*210*	
AGIOS A PAYER	*1 128*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**20 060**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	*20 060*	
Dettes fiscales et sociales		**65 879**
DETTES PROVISIONNEES CP	*8 591*	
SSI CHARLINE ALOIRD - REGUL	*30 196*	
URSSAF CHIPOT - COVID 19	*15 104*	
URSSAF ALOIRD - COVID19	*1 509*	
CHARGES SOCIALES SUR CP	*1 585*	
IJSS NETTES SUBROGATION	*1 622*	
ETAT CHARGES A PAYER	*7 271*	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		385	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**385**	

Capital social

Etat exprimé en **euros**

ACTIONS / PARTS SOCIALES	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	3 000,00	10,0000	30 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 000,00**	**10,0000**	**30 000,00**

ABATTOIR AC
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 1 quai Charles Altorffer
67000 STRASBOURG
812 671 493 RCS STRASBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 170 584,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	170 584,09 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	683 084,47 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	853 668,56 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 853 668,56 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

AC